

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 28 juin 2022

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/06/2022

Présents : 15

Dont Présents non votants :0

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 2

Présents : Jean ARCAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Mariette COMBES, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Didier VORDY, Harmonie GONZALEZ

Votants: 17

Pour: 17

Contre: 0

Représentés: Marie LORENTE par Francis BOUTES, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Philippe VIDAL, Bernard COSTE

Absents:

Objet: Décision modificative n° 4

Afin d'ajuster les comptes sur le résultat de fonctionnement du compte administratif 2021, il convient d'approuver la décision modificative suivante :

| INVESTISSEMENT : | | DEPENSES | RECETTES |
|------------------|--|-----------|-----------|
| 20422 | Privé : Bâtiments, installations | 75 343.15 | |
| 001 | Solde d'exécution section d'investissement | | 75 343.15 |
| TOTAL : | | 75 343.15 | 75 343.15 |

Le Président propose à l'assemblée de voter les transferts de crédits indiqués, ci-dessus, et de l'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité approuve les transferts de crédit et autorise le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Pierrerue le 28 juin 2022

Le Président Jean ARCAS

